

intercesseurs de ce comité : l'un, auprès de ses collègues du Conseil Exécutif de la Province ; l'autre, auprès des membres du Conseil de ville, et en obtenant, chacun d'eux, une allocation de \$1,500.00 au bénéfice de notre œuvre.

A M. Chabert, architecte de Nîmes ; à M. Eugène Taché, auxiliaire de M. Chabert, à Québec ; aux compagnies du Pacifique Canadien et du Richelieu ; au gouvernement fédéral de Sir Wilfrid Laurier, nous sommes heureux de dire que nous avons su apprécier hautement et à leur juste valeur les services précieux qu'ils ont rendus à ce comité ; M. Chabert, en nous transmettant, à titre gracieux, les plans et dessins du monument de Vestris-Candiac ; M. Taché, en préparant gratuitement les devis pour la construction du piédestal selon les plans et dessins de M. Chabert ; la compagnie du Pacifique Canadien, en transportant gratuitement, du Havre à Québec, le bronze du monument et en mettant, de plus, tout récemment, deux billets complémentaires à la disposition des deux délégués de France, pour le voyage de Québec à Vancouver et retour ; la compagnie du Richelieu, en donnant également deux billets de faveur aux mêmes délégués pour le voyage de Québec à Chicoutimi et retour ; le gouvernement Laurier, par la remise des droits de douane.

Toutes ces libéralités ont allégé de beaucoup notre fardeau, et ont permis au comité de donner à MM. Bouzanquet et Bourguet une preuve tangible de notre reconnaissance à leur égard.

La générosité des citoyens de Québec mérite aussi notre attention. C'est à eux que nous devons une grande part du succès obtenu. Ils devaient pour maintenir leur bonne réputation de " Français qui se souviennent," dépasser la somme donnée par les citoyens des villes du Canada et des Etats-Unis, ils l'ont fait, et ils peuvent se dire : " l'honneur est sauf."

Il en est parmi eux qui ont droit particulièrement à nos meilleurs souvenirs : ce sont nos concitoyens anglais dont la bienveillance, la courtoisie, et la largeur de vues, ont fait notre admiration ; — ce sont ceux qui nous ont réconfortés dans nos quatre années de labeur, de revers et de succès, d'espérances et de découragements, soit en nous offrant spontanément leurs souscriptions, soit en nous donnant ou en nous promettant une double souscription, soit en ajoutant à leurs dons de bonnes paroles de félicitations et d'encouragement.

Nous ne saurions aussi trop apprécier l'obligeance dont les propriétaires et les rédacteurs de journaux ont fait preuve, en publiant gratuitement nos listes de souscriptions, et en nous rendant tous les services désirés. A tous nous disons, en votre nom, un sincère merci.